

Groupe de travail sur la Réforme Territoriale du 23 septembre 2015

Déclaration liminaire

Jusqu'à l'été, les représentants du personnel n'ont eu droit qu'aux informations que l'on a bien voulu leur donner...ou qu'ils sont allés chercher pour savoir quel sort serait réservé aux agents dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'État!

Une tactique claire - mais aucunement assumée par le gouvernement : réunir des instances informelles sur les bases les plus floues possibles, pour finir par en dire le moins possible !

Puis vinrent les arbitrages du Conseil des ministres du 31 juillet, que les agents et leurs représentants ont découvert par le biais exclusif d'un communiqué de presse. Ce qui constitue à notre connaissance une grande première dans l'histoire de l'administration française, et une nouvelle preuve du peu de respect porté par le gouvernement à ses fonctionnaires.

Avec au menu l'identification des sièges provisoires des futurs chefs lieux de région, la localisation des sièges des directions régionales, l'identité de leurs préfigurateurs et le nombre de sites d'implantation. Ainsi que quelques affirmations de principe pouvant laisser dubitatif, telles que celles du niveau départemental, qui continuerait à perdre des effectifs...mais moins qu'avant grâce à la saignée

programmée sur les directions régionales !

La preuve par A+B que la réforme vise bien à supprimer des emplois, à opposer, dans une guerre fratricide, les différents services territoriaux de l'Etat.

Si tous les ingrédients sont désormais mis en place pour opposer les fonctionnaires entre eux, agents des Directions Régionales et des Directions Départementales, agents des Directions Régionales présents sur différents sites ou postes en concurrence, ne comptez pas sur **FO** pour y contribuer !

Pour en revenir plus spécifiquement aux ministères économiques et financiers, force est de

constater que l'ampleur des conséquences de cette réforme est bien plus importante dans les directions que ce que les ministres ont eu beau essayer de nous dire au Comité Technique du 26 mai dernier et **FO Finances** n'en est pas surpris.

Revenons d'ailleurs sur les propos tenus par ces derniers dans cette instance.

Ce fut d'abord un ministre qui s'est engagé à sortir la DGCCRF des DDI, comme FO ne cesse de le revendiquer depuis 2011, pour être remis à sa place pour ce que nous pensions être jusqu'à ce jour un représentant au service de l'Etat, à savoir le préfet

**La réforme vise
bien à
supprimer des
emplois**

Névache, transformé pour l'occasion en donneur d'ordre politique.

Depuis, malgré diverses démarches Monsieur Macron semble pétrifié à s'exprimer de nouveau sur ce dossier. Il est vrai qu'il est beaucoup plus à l'aise devant le syndicat des patrons que devant les syndicats de Bercy ou encore mieux à dénigrer ses propres agents devant la presse !

Puis, ce fut également Monsieur Eckert, qui a expliqué aux représentants des personnels que les directeurs des administrations de Bercy resteraient maîtres de l'organisation de leurs services, et ce malgré la parution du décret sur la Charte de déconcentration.

Deux mois plus tard, un autre préfet a démenti cette affirmation en communiquant sur le transfert d'une direction interrégionale des Douanes.

Là aussi, **FO Finances** attend de nouveau la réaction ministérielle à ce démenti cinglant à l'engagement pris le 26 mai. Il en va de la crédibilité de la parole donnée.

Quand aux conséquences de la réforme territoriale à l'INSEE, nous avons pu constater toute l'attention que le directeur de cette institution a porté aux deux cent agents venus à sa rencontre en début d'été à St Ouen pour lui demander de s'expliquer sur ces projets.

Ces derniers se sont d'ailleurs heurtés aux annonces du Premier Ministre le 31 juillet, lui imposant de revoir sa copie. Depuis, les représentants des personnels de l'INSEE sont dans l'attente de réponses aux nombreuses interrogations qu'ils portent au nom des agents aujourd'hui dans l'angoisse du lendemain.

A la DGFIP, la réforme territoriale aura également un impact, et là encore le dialogue social sur ce dossier, comme sur bien d'autres, est pour le moins chaotique.

Après celle de la RGPP, cette réforme sera également une seconde lame pour les personnels des directions interministérielles tels que les DIRECCTE et les DREAL.

Cette réforme n'est qu'une nouvelle couche à la déstructuration des services publics, engagée depuis plusieurs années, avec pour objectif de supprimer des milliers d'emplois publics. Le PLF 2016 en est la concrétisation. Les chiffres fournis, dans vos maigres documents de travail, sont à l'évidence largement minorés

Sur ce point les ministères économiques et financiers ont le triste privilège d'être depuis cette année le principal contributeur

Pour FO Finances, le mot d'ordre est simple : halte aux baisses d'effectifs, halte aux restructurations en cascade, halte aux décisions dictées uniquement par des luttes de pouvoir et les coupes budgétaires !

Une nouvelle couche à la déstructuration des services publics

Mais comment cela pourrait-il en être autrement dès lors que la réforme territoriale comprend intrinsèquement les éléments de déstabilisation de nos services et de nos missions, ainsi que les germes d'une ultra-modularité des services de l'Etat ?

Une réforme qui est appelée à toucher l'ensemble des fonctionnaires, dès lors

que la réforme territoriale sert d'alibi pour tenter de casser la gestion nationale des corps, enfermer les agents dans des cases inter-ministérielles locales, précariser les parcours professionnels et les rémunérations.

C'est pourquoi FO ne sera pas signataire du projet PPCR qui, non seulement enterre toute revalorisation de la valeur du point d'indice, mais qui en plus porte les germes de la destruction de ce qui fonde les principes fondamentaux du Statut de la Fonction Publique.

Pour ceux qui en doutaient, l'expression de Monsieur Macron ce week-end aura permis de lever toute ambiguïté sur ce dernier point.